



Avis - Paiement de la taxe sur l'immatriculation de tout véhicule de promenade dans la MRC de La Rivière-du-Nord à compter du 1er janvier 2025

Saint-Jérôme, le 26 novembre 2024 – La MRC de La Rivière-du-Nord souhaite rappeler qu'à compter du 1er janvier 2025, une taxe annuelle de 37 \$ sur l'immatriculation de tout véhicule de promenade immatriculé sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord, excluant le territoire de la Ville de Saint-Jérôme, sera imposée. Conformément au règlement numéro 384-24, cette taxe sera perçue par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), au nom de la MRC, au moment de l'immatriculation des véhicules du territoire ainsi que lors du renouvellement annuel.

Rappelons que cette taxe servira à améliorer le service de transport adapté et collectif dispensé par la MRC (TAC RDN). Les revenus seront entre autres réinvestis dans la création et la mise sur pied d'un logiciel de réservation en ligne pour le transport adapté du TAC RDN qui sera disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin d'offrir aux usagers les mêmes avantages que ceux offerts au service de transport collectif. Cette taxe permettra aussi d'offrir aux étudiants et étudiantes ainsi qu'aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans les municipalités de Prévost, Saint-Colomban et Saint-Hippolyte un accès gratuit au transport collectif de la MRC.

Enfin, les citoyennes et citoyens qui désirent obtenir des précisions sur la taxe sur l'immatriculation des véhicules doivent communiquer avec la MRC de La Rivière-du-Nord par courriel à info@mrcrdn.qc.ca ou par téléphone au 450 436-9321. Plus d'informations sont par ailleurs disponibles à l'adresse suivante : www.mrcrdn.qc.ca/transport

À propos de la MRC de La Rivière-du-Nord

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord comprend les villes et municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La MRC souhaite être la référence auprès des citoyens et des citoyennes ainsi qu'auprès des entreprises pour un développement régional audacieux.

– 30 –

Renseignements

Kim Lambert
Conseillère main-d'œuvre et entrepreneuriat — volet communication
Tél. : 450 436-9321, poste 3230
klambert@mrcrdn.qc.ca